

## Le Républicain lorrain, 9 avril 2015

### L'Est républicain, 9 avril 2015

SécuritéLe phénomène prend encore de l'ampleur

#### Comment lutter contre la radicalisation?

Perfectionner le renseignement, former les acteurs de terrain, endiguer le djihad médiatique constituent des axes majeurs du rapport sur les filières djihadistes. Ces propositions seront-elles entendues?

Quinze nouveaux candidats au djihad en France chaque semaine. Pour lutter contre ce phénomène inquiétant, les sénateurs ont dévoilé hier un rapport de 110 propositions. «Le mal est profond et il se développe, avec en 2014, 84 % de départs en plus vers le terrain irako-syrien», a appuyé Jean-Pierre Sauer, sénateur du Loiret et rapporteur de cette commission auprès de deux coprésidents: Nathalie Goulet (UDI-LC, Orne) et André Reichardt (UMP, Bas-Rhin). «Le gouvernement a raison d'agir comme il l'a fait, mais nous pensons que ce n'est pas encore suffisant. D'où «une réponse globale et sans failles», en plusieurs axes.



Comme réponse carcérale au retour des djihadistes, le rapport penche pour l'isolement des individus dans la limite de 10 à 15 personnes. Photo AFP Prévenir la radicalisation Intervient le plus tôt possible en amont. Mais comment? Faire du centre national d'assistance et de

prévention de la radicalisation (CNAFR), «l'acteur central de la prévention». «La radicalisation ne se fait pas à l'intérieur des mosquées», précise Jean-Pierre Sauer, et «la majorité de ceux qui partent ont une connaissance fruste de la religion». Les sénateurs préconisent une formation pour les acteurs de terrain (dont les maires), tout en faisant de l'école «le premier maillon de la prévention». Comment former ces gens? Avec quels moyens? C'est l'une des grandes interrogations de ce rapport, où l'aspect social, sociétal n'est pas en ligne de compte, ont regretté les sénatrices Bariza Khairi (PS, Paris) et Esther Benbassa (EELV, Val-de-Marne). La première jugeant que «Daech recrutait plus que les entreprises françaises», la seconde avançant que le djihadisme trouvait ses racines «dans les territoires abandonnés».

**Des services anti-terroristes plus efficaces** «Consolider le renseignement territorial, améliorer la coordination des services et doter de nouvelles compétences». C'est autour de l'UCLAT (Unité de coordination de lutte anti-terroriste) que doit être articulée cette mission. Depuis «Charlie», le ministère de l'Intérieur avait déjà fait un effort substantiel de 900 millions d'euros, mais cela

n'est pas perceptible partout. Le renseignement pénitentiaire doit voir ses effectifs «trippler rapidement». «Actuellement, une seule personne remplit cette mission à Fleury-Mérogis», s'étonne Jean-Pierre Sauer. Il y a nécessité absolue, comme l'ont démontré les failles de l'affaire Merah de «croiser systématiquement les fichiers», selon le rapporteur, paraphrasant son collègue Jean-Jacques Urvoas: «On est dans la pêche au harpon, il faudrait la pêche au chabot». Un fichier dans lequel seraient également répertoriés «les dormants» comme le furent les Kouachi.

**Contre le djihad médiatique** «Signaler des messages contraires à la loi en un seul clic», dit le rapport, soit faciliter une veille «citoyenne». Un «contre-discours» doit être favorisé par les opérateurs («sanctions graduées») tout comme la lutte contre les «cyberparadis» doit s'intensifier, avec «une liste noire des pays non-coopératifs». Par ailleurs, l'actif doit être consolidé au sein du renseignement. **Mieux contrôler les frontières de l'UE** La commission insiste sur le renforcement des contrôles aux frontières de l'espace Schengen, avec une police de l'air et des frontières «plus mobiles» et même

## Le Progrès, 9 avril 2015

#### Comment lutter contre la radicalisation?

Avec près de 1500 Français en Syrie et Irak, il est urgent de muscler la lutte contre le djihadisme et de gérer le retour de combattants.

Quinze nouveaux candidats au djihad en France chaque semaine. Pour lutter contre ce phénomène, les sénateurs ont dévoilé hier un rapport de 110 propositions. «Le mal est profond et il se développe, avec en 2014, 84 % de départs en plus vers le terrain irako-syrien», a appuyé Jean-Pierre Sauer, sénateur du Loiret et rapporteur de cette commission auprès de deux coprésidents: Nathalie Goulet (UDI-LC, Orne) et André Reichardt (UMP, Bas-Rhin). «Le gouvernement a raison d'agir comme il l'a fait, mais nous pensons que ce n'est pas encore suffisant. D'où «une réponse globale et sans failles», en plusieurs axes.



Comme réponse carcérale au retour des djihadistes, le rapport penche pour l'isolement des individus, dans la limite de 10 à 15 personnes. Photo AFP Prévenir la radicalisation Intervient le plus tôt possible en amont. Mais comment? Faire du centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAFR), «l'acteur central de la

prévention». «La radicalisation ne se fait pas à l'intérieur des mosquées», précise Jean-Pierre Sauer, et «la majorité de ceux qui partent ont une connaissance fruste de la religion». Les sénateurs préconisent une formation pour les acteurs de terrain (dont les maires), tout en faisant de l'école «le premier maillon de la prévention». Comment former ces gens? Avec quels moyens? C'est l'une des grandes interrogations de ce rapport, où l'aspect social, sociétal n'est pas en ligne de compte, ont regretté les sénatrices Bariza Khairi (PS, Paris) et Esther Benbassa (EELV, Val-de-Marne). La première jugeant que «Daech recrutait plus que les entreprises françaises», la seconde avançant que le djihadisme trouvait ses racines «dans les territoires abandonnés».

**Consolider le renseignement territorial, améliorer coordination des services et doter de nouvelles compétences.** C'est autour de l'UCLAT (Unité de coordination de lutte anti-terroriste) que doit être articulée cette mission. Depuis «Charlie», le ministère de l'Intérieur avait déjà fait un effort substantiel de 900 millions d'euros, mais cela

n'est pas perceptible partout. Le renseignement pénitentiaire doit voir ses effectifs «trippler rapidement». «Actuellement, une seule personne remplit cette mission à Fleury-Mérogis», s'étonne Jean-Pierre Sauer. Il y a nécessité absolue, comme l'ont démontré les failles de l'affaire Merah de «croiser systématiquement les fichiers», selon le rapporteur, paraphrasant son collègue Jean-Jacques Urvoas: «On est dans la pêche au harpon, il faudrait la pêche au chabot». Un fichier dans lequel seraient également répertoriés «les dormants» comme le furent les Kouachi.

**Contre le djihad médiatique** «Signaler des messages contraires à la loi en un seul clic», dit le rapport, soit faciliter une veille «citoyenne». Un «contre-discours» doit être favorisé par les opérateurs («sanctions graduées») tout comme la lutte contre les «cyberparadis» doit s'intensifier, avec «une liste noire des pays non-coopératifs». Par ailleurs, l'actif doit être consolidé au sein du renseignement. **Mieux contrôler les frontières de l'UE** La commission insiste sur le renforcement des contrôles aux frontières de l'espace Schengen, avec une police de l'air et des frontières «plus mobiles» et même

Xavier Freze